

## Le vélo insiste pour la loi climat

**Le Club des élus nationaux pour le vélo - animé par le Club des villes et territoires cyclables - a adressé neuf nouveaux amendements pour porter le vélo dans le projet de loi climat débattu à l'Assemblée nationale à partir du 29 mars.**

Relayée par une tribune publiée dans le quotidien *Libération* lundi 22 mars, cette action fait suite à l'irrecevabilité déclarée des premiers amendements portés en commission spéciale. Pour **faire entrer le vélo dans la loi Climat et résilience**, ces amendements ont été élaborés par le Club des villes et territoires cyclables, la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) et Vélo et Territoires :

1. Rendre effectif le **cumul du forfait mobilités durables** avec la participation de l'employeur à l'abonnement de transports en commun
2. **Généraliser** le forfait mobilités durables
3. Modifier la **prime à la conversion en une prime à la mobilité durable**
4. Alternative : modifier la prime à la conversion en une prime à la mobilité durable **dans les ZFE-m**
5. Développer les investissements dans les infrastructures cyclables au travers de **l'augmentation du fonds vélo**
6. Rendre effectif le déploiement du dispositif "**savoir rouler à vélo**"
7. **Limiter la circulation à certaines heures des poids lourds** ne disposant pas de dispositifs de détection des angles morts
8. **Étendre le bonus vélo à assistance électrique** en supprimant le critère de conditionnalité de l'aide de l'Etat à l'obtention d'une aide ayant le même objet attribué par la collectivité territoriale
9. Étendre le bonus vélo à assistance électrique **à l'ensemble des particuliers**, sans conditions de ressources.

La tribune publiée dans [Libération](#) ; la [liasse d'amendements](#)

## Le baromètre en marche !

**Le premier baromètre des villes et villages marchables s'est clos avec plus de 68 000 réponses, dont 55 000 seront intégralement exploitables.**

Relevées par communes, ces données sur la marche et les attentes des piétons seront **dévoilées le 2 juin** par le collectif Place aux piétons, puis suivies d'un **colloque le 18 septembre**, à Marseille.

Le prochain numéro du magazine *Ville & Vélo*, publié en fin de mois, s'intéresse à la montée en puissance de ce mode actif. Une interview avec l'anthropologue urbaine et géographe Sonia Lavadinho sur le sujet est à retrouver sur le [site du Club](#)

## Le congrès du Club ouvre son salon à Toulouse

**Les réservations pour l'espace mobilité active des Rencontres nationales du transport public (RNTP) de Toulouse (du 28 au 30 septembre 2021) est désormais ouvert pour les exposants.**

Pendant trois jours, **6000 visiteurs sont attendus** sur l'événement avec un programme d'ateliers, de conférences et de débats qui sera prochainement dévoilé. Les inscriptions pour les congressistes du club s'ouvriront en juin, avec des tarifs préférentiels pour les adhérents du Club.

[En savoir davantage](#)

## Bienvenue au Club !

La ville de **Fougères**, en Ille et Villaine vient d'adhérer au Club des villes et territoires cyclables. La troisième commune du département après Rennes et Saint-Malo compte 20 528 habitants.

## Groupes de travail

**Deux groupes de travail s'ouvrent pour les adhérents du club au mois d'avril :**

**Jeudi 8 avril, de 11h à 13h : des territoires peu denses et cyclables.** L'opportunité de l'appel à projets Avelo 2, un groupe de travail organisé en partenariat avec l'Ademe.

**Vendredi 15 avril de 9h15 à 12h00 : mettre en place le savoir rouler.**

Partage d'expériences, identification des leviers et des freins, un groupe de travail dans le cadre de Mobiscol.

Les précisions et inscriptions à retrouver dans l'[espace adhérent](#)

## À l'agenda la semaine prochaine

**Jeudi 1 avril à 14h00 : Comment organiser Mai à vélo chez vous ?** Un webinaire qui prolonge celui organisé pour les adhérents du Club ce jour (25 mars). Limité aux 100 premiers inscrits avant le 29 mars minuit [ici](#)

**Jeudi 8 avril, de 14h00 à 15h30 : observatoire du cycle 2020.** Les chiffres du marché du cycle 2020 et les perspectives à moyens terme. Une vidéo-conférence organisée par l'Union Sport & cycle. S'inscrire [ici](#)

**Mardi 13 avril, de 11h00 à 12h00 : baromètre Forfait mobilités durables (FMD).** Un état des lieux du déploiement du FMD auprès des employeurs français. Sur inscription [ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

